



(11)

EP 2 567 686 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
08.10.2014 Bulletin 2014/41

(51) Int Cl.:
A61G 7/05 (2006.01) **A61G 7/012 (2006.01)**

(43) Date de publication A2:
13.03.2013 Bulletin 2013/11

(21) Numéro de dépôt: 12183617.5

(22) Date de dépôt: 07.09.2012

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(30) Priorité: 08.09.2011 FR 1157978

(71) Demandeur: **Medicatlantic
85670 St Paul Mont Penit (FR)**

(72) Inventeurs:

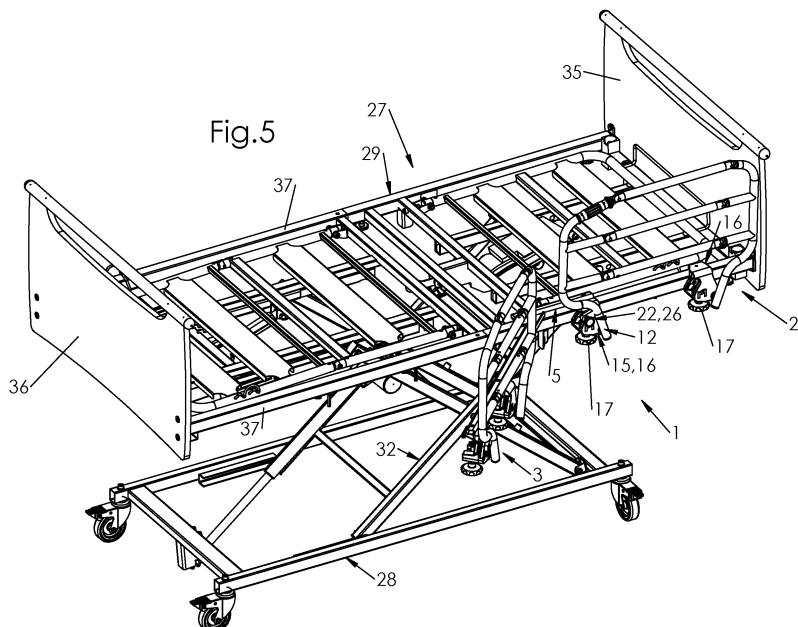
- Billaud, Julien
85670 Saint Paul Mont-Penit (FR)
- James, Olivier
85670 Saint Paul Mont-Penit (FR)
- Le Roux, David
85670 Saint Paul Mont-Penit (FR)

(74) Mandataire: **Louiset, Raphael
Dejade & Biset
35, rue de Châteaudun
75009 Paris (FR)**

(54) Barrière de lit, notamment de lit médical, et procédé de montage d'une telle barrière

(57) Barrière (1) de lit (27), notamment de lit médical, comprenant un bras (4) de support muni de moyens (15) de fixation sur un longeron (37) du lit (27), la barrière comprenant en outre un premier panneau (2), dit panneau (2) avant, en liaison avec le bras de support, le bras (4) de support présentant en outre une section (5) avant

et une section (6) arrière. La barrière comprend un deuxième panneau (3) dit panneau (3) arrière. Le panneau (2) avant est en liaison avec la section (5) avant du bras (4) et le panneau (3) arrière est en liaison avec la section (6) arrière du bras (4).



5



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 12 18 3617

10

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

15

20

25

30

35

40

45

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 2 151 223 A1 (HILL ROM S A S [FR]) 10 février 2010 (2010-02-10) * alinéa [0009] - alinéa [0021] * * figures 1-4 *	1-3,10	INV. A61G7/05
Y	----- US 3 248 744 A (HUTT CLYDE B) 3 mai 1966 (1966-05-03) * colonne 1, ligne 51 - colonne 2, ligne 47 * * figures 1,2,5 *	4-6	ADD. A61G7/012
X	----- US 7 467 427 B1 (WU CHIA-SHENG [TW] ET AL) 23 décembre 2008 (2008-12-23) * colonne 2, ligne 37 - colonne 3, ligne 48 * * figures 1-5 *	1-3,10	
X	----- US 6 389 622 B1 (HER CHIOU-FENG [CN] ET AL) 21 mai 2002 (2002-05-21) * colonne 3, ligne 34 - colonne 5, ligne 43 * * figures 5-8, *	1-3,10	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
A	----- US 354 880 A (AMON) 28 décembre 1886 (1886-12-28) * page 1 - page 2 * * figures 1-5 *	1-6,10	A61G A47C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
1	Lieu de la recherche La Haye	Date d'achèvement de la recherche 25 avril 2014	Examinateur Schiffmann, Rudolf
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique C : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503/03 82 (P04C02)

55

5



Numéro de la demande

EP 12 18 3617

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

10

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

15

- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

20

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

25

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

30

voir feuille supplémentaire B

35

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

35

- Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

40

- Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

45

- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-6, 10

50

- Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)

55

5



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande
EP 12 18 3617

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

1. revendications: 1-6, 10

Barrière de lit, comprenant un bras de support et deux panneaux escamotables

15

2. revendications: 7-9

Barrière de lit avec deux panneaux et bras de support pliable

20

25

30

35

40

45

50

55

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 12 18 3617

5

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-04-2014

10

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
EP 2151223	A1	10-02-2010	AT	510525 T	15-06-2011
			EP	2151223 A1	10-02-2010
			FR	2934774 A1	12-02-2010
			US	2010031442 A1	11-02-2010

US 3248744	A	03-05-1966	AUCUN		

US 7467427	B1	23-12-2008	TW	M334708 U	21-06-2008
			US	7467427 B1	23-12-2008

US 6389622	B1	21-05-2002	AUCUN		

US 354880	A	28-12-1886	AUCUN		

15

20

25

30

35

40

45

50

EPO FORM P0460

55

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82